

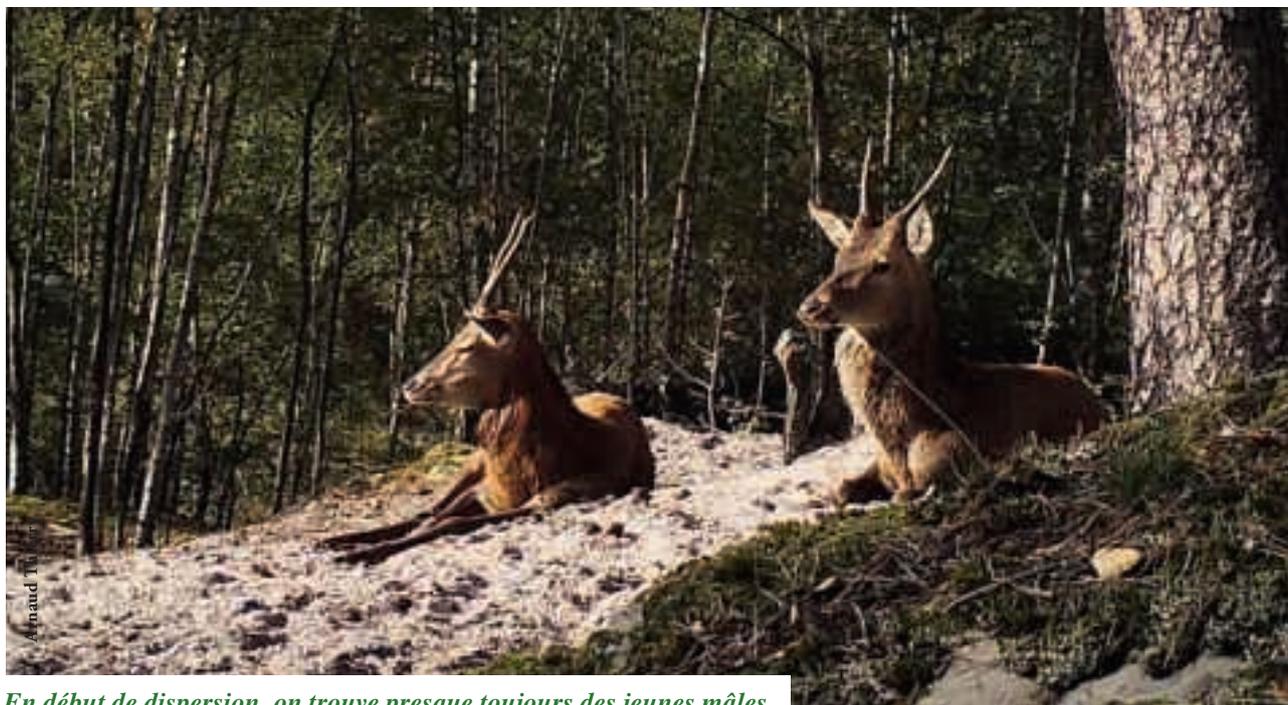


## NOUVEAUX TERRITOIRES

# Cerf et colonisation

par GUY BONNET

*L'aire de distribution du cerf en France a globalement doublé en cinq décennies. L'espèce occupe aujourd'hui la moitié de la forêt nationale, soit environ 8 millions d'hectares. Cette expansion géographique, d'abord due à une politique de repeuplement, s'est poursuivie par la colonisation naturelle de nouveaux territoires*



*En début de dispersion, on trouve presque toujours des jeunes mâles*

**L**es déplacements des animaux sont influencés par des facteurs démographiques, sociaux, alimentaires, environnementaux. Causes qui peuvent se cumuler.

Il faut distinguer la colonisation – qui est un départ du domaine natal sans retour – des mouvements saisonniers ou des migrations d'une vallée à l'autre, par exemple, en milieu montagnard.

Les raisons qu'ont les cervidés de se disperser depuis leur secteur initial peuvent être :

✓ la recherche d'une meilleure capacité d'accueil, une trop forte densité d'animaux entraînant une



Des cerfs dans les colzas pendant la belle saison : ce n'est pas forcément une colonisation

## La concurrence inter-spécifique

**La colonisation du cerf peut aussi poser un problème de cohabitation entre espèces. En forte densité, les espèces lourdes et tondeuses de la végétation (cerf, mouflon) nuisent aux espèces plus sélectives dans leur alimentation (chevreuil, chamois).**

**Cerf et chevreuil fréquentent les mêmes milieux mais ont des exigences biologiques et éthologiques très différentes. Le chevreuil pâtit de l'altération voire de la disparition du sous-étage forestier, ligneux et semi-ligneux, consécutive à une pression importante des grands cervidés. Sédentaire, il n'ira pas chercher loin ce qu'il ne trouve pas ou plus sur place. Poids moyen des animaux, fécondité des chevrettes, survie des jeunes diminuent : la population stagne ou régresse. À l'inverse une forte réduction de la population des grands cervidés provoquera une « explosion » des chevreuils. Il faut se faire une raison : si en densité raisonnable, les deux espèces cohabitent aisément, on ne peut avoir beaucoup de cerfs et beaucoup de chevreuils sur un même territoire sans problème pour les seconds. En cas de colonisation du cerf, il peut être légitime de privilégier une espèce « autochtone » comme le chamois en montagne ou à spécificité locale, comme le chevreuil.**

malnutrition. (C'est la seule raison avancée par les « ennemis » du cerf),  
 ✓ des dérangements cumulatifs. L'origine est presque toujours une pression de chasse trop forte. N'oublions pas que l'espèce sélectionne son domaine vital plus sur la sécurité que

sur les potentialités nourricières. C'est ainsi que des animaux s'installent en milieu péri-urbain ou dans des boqueteaux au milieu des plaines cultivées,  
 ✓ une variation importante de l'habitat : changement climatique, obstacles perturbateurs,

✓ la quête d'un succès reproducteur ; c'est la dispersion génétique pour éviter la consanguinité entre animaux apparentés ou trouver davantage de chances de succès au brame.

Chez le cerf, un peu comme ...



... chez les humains, ce sont les aînés qui assurent la sécurité, la transmission des « traditions » et, les jeunes qui partent à la découverte, repoussent les limites, vont « faire famille » ailleurs.

En front de colonisation, on trouve presque toujours des jeunes mâles (daguets, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> tête), classe d'âge très mobile avant de se fixer sur un domaine vital qui comprendra généralement un secteur de rut et une zone de refait des bois.

## Quel est le statut social des individus dispersants ?

Probablement des animaux en bonne condition physique et au tempérament exploratoire. Un faon mâle marqué, à la Petite Pierre, en Alsace, a été prélevé dans sa 3<sup>ème</sup> année, en Allemagne, à 60 kilomètres de son aire d'élevage.

Quel type de femelles rejoignent ces mâles ? Des bichettes, des biches adultes, des cellules matriarcales complètes ? On évoque habituellement le comportement

philopatrique des biches, attachées à leur territoire de naissance, mais il faut bien que des femelles retrouvent les mâles colonisateurs pour former de nouvelles populations ! Le flou règne car la dynamique et les capacités de dispersion du cerf restent trop peu étudiées par les chercheurs, surtout polarisés depuis quelques années par l'impact de la faune sur la forêt.

Notons aussi que l'expansion d'une population de cerfs se fait en taches d'huile, et non pas de manière concentrique comme

## **Pour en savoir plus...**

### **LE SYSTÈME CARMEN ([HTTP://CARMEN.CARMENCARTO.FR](http://carmen.carmencarto.fr))**

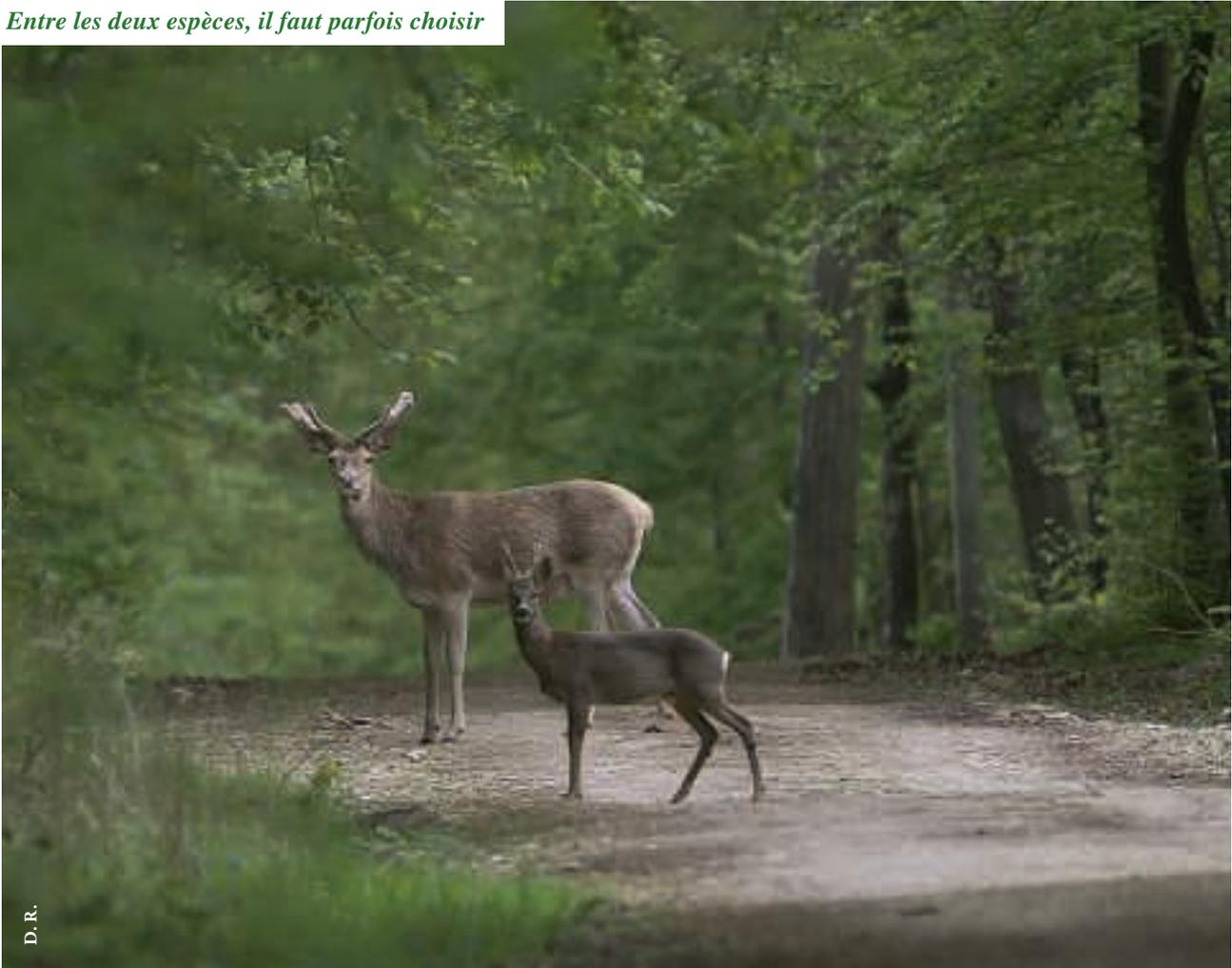
**Ce site retranscrit de manière cartographique l'aire de répartition du cerf, mesurée tous les 5 ans par le réseau Ongulés sauvages (constitué par l'ONCFS, la FNC et les FDC) depuis 1985. Les échelles de cartes varient du 1/4000 000 (France entière) au 1/25000 (massif). Le site offre également la possibilité de visualiser les principaux espaces de circulation du cerf en détaillant ceux qui sont toujours fonctionnels, ceux qui sont devenus obsolètes et ceux qui ont été rétablis.**

### **ÉTUDES GÉNÉTIQUES.**

**- La génétique du paysage : origine et flux de dispersion des populations de cerf en région Centre. (M. Collin, J. Prunier, X. Legendre, M.C. Flamand, V. Giquel, A. Bouron 2014)**

**- Étude sur la diversité génétique des populations de cerf élaphe en Île de France, en liaison avec l'anthropisation. (Marie Suez 2015)**

Entre les deux espèces, il faut parfois choisir



D. R.

chez le chevreuil avec l'émigration printanière des yearlings. Ces extensions provoquent parfois des jonctions entre des noyaux de population déjà existants.

En dynamique de colonisation, dans des milieux « neufs », les performances des individus (masse corporelle, fécondité, trophée) sont optimales.

### Problèmes posés par la colonisation

Le décalage entre la fixation d'animaux sur un territoire conquis et sa perception par l'homme est parfois important. À ce titre l'apparition d'une place de brame constitue un bon révélateur géographique. Devant le fait accompli, les réactions des propriétaires, exploitants, chasseurs peuvent varier du tout au tout. Acceptation ou refus.

L'intolérance est plutôt de règle chez les forestiers et les agriculteurs par crainte de dommages dans les régénérations ou les

## Tendances

**Concernant aussi bien les effectifs de population que leur répartition géographique, deux tendances fortes se dessinent. D'une part :**

- stabilité ou régression dans la moitié nord de la France,
- progression dans la moitié sud (sauf exceptions. Ex Cantal).

**D'autre part :**

- diminution, parfois importante, dans beaucoup de noyaux historiques (notamment des forêts domaniales dites de production),
- augmentation sur les secteurs périphériques des grands massifs (bols privés, boqueteaux, plaines cultivées).

cultures. DDT, Chambres d'agriculture, fédérations de chasseurs qui payent les dégâts agricoles, se montrent souvent très réservées sur l'extension naturelle du cerf, et 26 départements ont défini des zones d'exclusion pour l'espèce, 16 les ayant inscrites dans leur schéma de gestion cynégétique. Une volonté

d'éradication se traduit par l'attribution de bracelets indifférenciés, sur demande, parfois gratuits ou payables seulement en cas de prélèvement. Tout animal vu peut être abattu. Le procédé semble plutôt contre-productif, les attributaires cherchant souvent et avant tout à tirer les coiffés! ...



Arnaud Thierry

## Quelles femelles rejoignent les mâles colonisateurs ?

... Alors, on en arrive parfois à n'accorder que des biches, ce qui ne déchaîne pas l'enthousiasme des chasseurs...

### Quelle solution ?

Que penser de la décision de ne pas accepter une espèce dans un espace délimité.

D'abord le secteur est difficile à délimiter et la notion d'éradication choque l'opinion publique. Et puis une contradiction majeure apparaît entre la mise en place de la trame verte et bleue (par l'intermédiaire des schémas régionaux de cohérence écologique) et la décision de « zoner » le cerf.

D'un côté on favorise la circulation, de l'autre on proscriit la présence. On installe des bio-ponts (avec l'argent public) et on interdit aux cervidés de les emprunter. On veut moins de cerfs dans les noyaux et on n'en veut pas hors des noyaux ! Cohérence bien incohérente...

Il semble que, sauf secteur vraiment sensible, la meilleure

solution soit une application d'un plan de chasse très réactif au niveau de dégâts, et celle de la règle des 3 tiers, avec des nuances locales car il se crée vite des concentrations inhérentes à une espèce qui occupe l'espace de façon toujours hétérogène. Cela doit s'accompagner d'une information et d'une formation des chasseurs locaux afin qu'ils apprennent à connaître une espèce « nouvelle » qu'ils vont devoir gérer. Les ADCGG peuvent s'impliquer dans cette tâche aux côtés des services fédéraux des départements concernés. Dans les milieux urbains où les risques de collision et d'accidents sont grands mais où la chasse est difficilement possible, on pourra solliciter l'intervention des louvetiers pour tenter de résoudre une situation délicate.

### Les corridors écologiques

Le cerf est une espèce emblématique et problématique. Sa présence gêne dans une nature

exploitée, domestiquée, fragmentée. Mais sa mobilité, son vaste domaine vital, sa forte capacité de colonisation en font un des meilleurs indicateurs des continuités écologiques, forestières et inter-forestières.

Pourquoi le cerf n'aurait-il pas droit au respect de son éthologie ? Les métapopulations ont absolument besoin d'échanges génétiques, garants de leur diversité et de leur pérennité. Encore faut-il que l'environnement soit favorable à la dispersion. La colonisation doit rester possible malgré les barrières souvent infranchissables que les réseaux de communication et l'urbanisation multiplient de façon irréversible. D'où l'importance majeure de la conservation ou de la restauration des connectivités du paysage et de l'édification d'écoponts efficaces.

Le cerf est une espèce « parapluie » : ce qu'on fait pour elle se révèle utile pour tout un cortège d'autres espèces, très variées. Quand le cerf passe, tout passe.

G. B.